

Justice pénale négociée en Suisse : une nécessité qui s'impose ?

12 février 2025 de 15h30 à 18h30
Uni Mail – salle MR280

Programme

15h00	Accueil	16h50	La nécessité d'introduire un instrument similaire dans la législation suisse Stefan Blättler, Procureur général de la Confédération Suisse
15h30	Mots d'introduction Luc Thévenoz, Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Genève Sandrine Giroud, Bâtonnière de l'Ordre des Avocats de Genève, Avocate Vanessa Bousardo, Vice-Bâtonnière de l'Ordre des Avocats de Paris, Avocate	17h20	Quelques obstacles, écueils et conditions Olivier Jornot, Procureur général de la République et canton de Genève
15h45	Présentation et modération des intervenants Katia Villard, Professeure à l'Université de Genève	17h50	Le point de vue de l'avocat Saverio Lembo, Membre du Conseil de l'Ordre des avocats de Genève, Avocat
15h50	Genèse et obstacles législatifs surmontés par la CJIP Michel Sapin, Ancien Ministre de l'Economie et des Finances (2014-2017), Avocat (Paris)	18h20	Remarques conclusives et questions du public Yvan Jeanneret, Professeur à l'Université de Genève, Avocat
16h20	Les résultats obtenus par le biais de la CJIP Jean-François Bohnert, Procureur de la République financier (Paris)	18h35	Fin de la manifestation